

DISPOSITIONS ORGANIQUES**Commissions municipales**

Désignation des membres

EXPOSE DES MOTIFS

L'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales prévoit que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Ainsi, par délibération du Conseil municipal en date du 10 avril 2014, le Conseil municipal a décidé de créer les commissions municipales Moyens, Accès au savoir et aux connaissances, Citoyenneté, Solidarité, Développement de la ville, Jeunesse et avait pris acte de la désignation de ses membres.

Ces commissions sont présidées par le Maire ou un adjoint délégué (par arrêté). Afin de permettre l'expression pluraliste des élus, la composition de ces commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle.

A la suite de l'élection du Maire le 7 février dernier, il est proposé de procéder à une nouvelle désignation des membres des commissions municipales.

En application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, il peut être procédé à cette élection par un vote à main levée si le Conseil municipal en décide à l'unanimité. Dans le cas contraire, il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Toutefois, si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le Maire.

Aussi, je vous propose de désigner les membres de chaque commission.

DISPOSITIONS ORGANIQUES

1) Commissions municipales

Désignation des membres

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22,

vu le procès-verbal d'installation des membres du Conseil Municipal en date du 30 mars 2014,

vu sa délibération en date du 10 avril 2014 décidant de créer les commissions municipales Moyens, Accès au savoir et aux connaissances, Citoyenneté, Solidarité, Développement de la ville et Jeunesse et fixant à 10 le nombre de sièges au sein de chaque commission,

vu le procès-verbal d'élection du Maire et de ses adjoints en date du 7 février 2015,

considérant que, suite à l'élection du Maire le 7 février 2015, il convient à la désignation des membres des commissions municipales, composées dans le respect du principe de la représentation proportionnelle,

considérant que, lorsqu'une seule liste a été déposée après appel à candidatures, respectant le principe de la représentation proportionnelle, les nominations au sein de ces commissions prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le Maire,

DELIBERE

(affaire non sujette à une vote)

ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE de la désignation des membres des commissions municipales comme suit :

MOYENS : finances, moyens logistiques, personnel, TIC	<ul style="list-style-type: none">➤ Daniel MAYET➤ Jacqueline SPIRO➤ Romain MARCHAND➤ Séverine PETER➤ Mehdy BELABBAS➤ Pierre CHIESA➤ Stéphane PRAT➤ Pierre MARTINEZ➤ Sébastien BOUILLAUD➤ Alexandre VALLAT SIRIYOTHA
ACCES AU SAVOIR ET AUX CONNAISSANCES : culture, culture scientifique, sport, éducation, enfance, petite enfance, restauration scolaire, vacances	<ul style="list-style-type: none">➤ Méhadée BERNARD➤ Fabienne OUDART➤ Ali ALGUL➤ Fanny SIZORN➤ Tariq AIT AMARA➤ Nicole POLIAN➤ Evelyne LESENS➤ Arthur RIEDACKER➤ Annie Paule APPOLAIRE➤ Sandrine BERNARD
CITOYENNETE : démocratie, vie associative, solidarité internationale, quartiers, discriminations, accès aux droits, communication, prévention, affaires civiles et juridiques	<ul style="list-style-type: none">➤ Sarah MISLIN➤ Olivier BEAUBILLARD➤ Séverine PETER➤ Bozena WOJCIECHOWSKI➤ Saïd HEFAD➤ Sabrina SEBAIHI➤ Josée RODRIGUO➤ Marie ANDRIA➤ Sigrid BAILLON➤ Mehdy BELABBAS

SOLIDARITE : Action sociale, handicap, retraités, santé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marie PIERON ➤ Mourad TAGZOUT ➤ Mehdi MOKRANI ➤ Patricia GAMBIASIO ➤ Said HEFAD ➤ Catherine VIVIEN ➤ Tariq AIT AMARA ➤ Evelyne LESENS ➤ Annie LE FRANC ➤ Sigrid BAILLON
DEVELOPPEMENT DE LA VILLE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouarda KIROUANE ➤ Mourad TAGZOUT ➤ Jacqueline SPIRO ➤ Romain MARCHAND ➤ Pierre MARTINEZ ➤ Stéphane PRAT ➤ Pierre CHIESA ➤ Régis LECLERCQ ➤ Thérèse POURRIOT ➤ Olivier BEAUBILLARD
JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fabienne OUDART ➤ Méhadée BERNARD ➤ Bahri SEBKHI ➤ Sarah MISSLIN ➤ Romain ZAVALLONE ➤ Sabrina SEHAIHI ➤ Tariq AIT AMARA ➤ Atef RHOUMA ➤ Valentin AUBRY ➤ Sandrine BERNARD

TRANSMIS EN PREFECTURE
 LE 13 AVRIL 2015
 RECU EN PREFECTURE
 LE 13 AVRIL 2015
 PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE
 LE 10 AVRIL 2015